

« Les attentats de Paris préparés ici ? Pas sûr... »

ENTRETIEN

Ministre des Affaires étrangères, Didier Reynders a passé du temps dans les médias étrangers pour rectifier la perception très négative de notre pays après les attentats de Paris et la découverte des liens étroits avec la Belgique. Il explique le message qu'il a voulu faire passer pour redorer notre blason, tout en « refusant de nier les problèmes ». Et émet (ci-contre) quelques pistes de réformes.

Vous tentez de corriger l'image négative de la Belgique...

J'ai surtout voulu replacer la situation dans un contexte correct et regarder en face les problèmes. Et pas seulement les renvoyer à d'autres. Que chacun regarde ce qui n'a pas fonctionné et essaie d'y remédier.

En fait, il y a d'abord le phénomène de base : le fanatisme. Les auteurs des attentats sont des fanatiques qui veulent imposer leur vision des choses par la violence. Et l'islamisme intégriste pousse parfois au fanatisme violent, en lien avec la situation dans un certain nombre de quartiers où l'intégration est un échec. C'est une responsabilité partagée. Par les personnes qui n'ont pas voulu, pas pu s'intégrer, et par des autorités publiques qui ont laissé se développer des ghettos, qui n'ont pas donné un accès suffisant à l'éducation, pas permis une intégration par le travail. Mais un deuxième terreau joue, car beaucoup de ces fous furieux ont aussi un pedigree de droit commun. On doit donc tenter d'éradiquer le radicalisme - et sur le terrain, on n'est pas très loin... -, mais aussi les activités illicites ou illégales. Qui sont aussi propices au terrorisme : il y a un mélange entre fanatiques et argent, pour louer des voitures, des planques, acheter des armes, fournir des services...

Comme ministre des Finances, je menais des « opérations tam-tam » : on organisait des descentes avec les services fiscaux,

de l'inspection sociale et de police pour vérifier la légalité d'activités économiques, et le moins que l'on puisse dire, est que la collaboration des autorités locales n'était pas forte dans certaines communes, où l'on ne prêtait pas le concours des forces de l'ordre.

Notamment à Molenbeek ?

Bien entendu ! Mais on a aussi fait du travail. Tout le monde a salué, en début d'année, le travail fait à Verviers.

Mais quand des bourgmestres reçoivent une liste de personnes radicalisées, et qu'ils disent ne pas pouvoir agir, n'y a-t-il pas un problème ?

On a une seule police, à deux niveaux. Est-ce que l'information circule bien ? Il semble que oui.

Est-ce qu'une police judiciaire, qui mène une enquête judiciaire, donne suffisamment d'informations à une police locale ? Probablement non, parce qu'il faut garder de l'information quand on mène une opération. J'ai l'impression qu'on diffuse assez bien l'information, mais qu'est-ce qu'on

en fait ? C'est ce qu'il faudra examiner. Les policiers locaux ont-ils les instructions pour s'en occuper ou doivent-ils faire appel à un autre niveau ?

Mon but n'est pas d'aller sur les plateaux étrangers pour dire qu'on n'a aucun problème. Ouvrons les yeux, mais tous ensemble. Les enquêtes diront où ont été organisés les attentats, moi je n'en sais rien. Je suis loin d'être sûr que les attentats de Paris ont été préparés ici. Le président de la République le dit ;

c'est qu'il a des infos que nous n'avons pas. D'après ce qu'on nous dit, c'est loin d'être sûr.

La critique contre la Belgique vise aussi le système institutionnel...

Si une formule totalement centralisée était 100 % sûre et une formule fédérale très dangereuse, on n'aurait pas le bilan qu'on a sur le territoire européen.

Il n'y a pas de mal institutionnel belge ?

Non, le fait d'avoir un système fédéral qui fait vivre en paix des Communautés aux intérêts différents ne fonctionne pas si mal. Mais avec les mêmes risques, déficiences que l'on peut rencontrer ailleurs.

La communication a été cacophonique ces derniers jours...

La communication a été faite quasi on line. Jeudi, j'avais des messages de médias avant d'avoir l'information officielle de l'Ocam sur le nouveau niveau de menace. On a communiqué sur le niveau, qui est fixé par un organe indépendant. Et il va falloir s'y habituer : si on reçoit une information sur une menace précise, on l'explique à la population. Et si on peut redescendre le niveau de menace, on le dit aussi.

Mais que voulez-vous qu'un gouvernement fédéral, qui n'a pas la compétence sur les écoles, dise si une ministre de l'Éducation laisse déjà filer l'information qu'on pourrait fermer ? Nous devrions dire nous, non, rassurez-vous, on va ouvrir ?

Donc, c'est une maladresse de Joëlle Milquet ?

Je renvoie aux déclarations du Premier ministre à la Chambre. Je n'en dirai pas plus, sinon... Je connais ma réputation.

Il faudrait, comme en France avec le procureur de Paris, un visage pour la communication ? Chez nous, il faudrait plusieurs visages, ou un visage s'exprimant dans plusieurs langues !

La deuxième différence, c'est qu'en France, ils sont dans une enquête pour essayer de retrouver tous les auteurs des attentats, et ils communiquent jour après jour sur ce qu'ils ont découvert. Ici, on participe à cette enquête - beaucoup d'informa-

tions communiquées en France proviennent de l'enquête belge - mais peut-être faut-il regarder comment le parquet lui-même pourrait communiquer.

L'image de la Belgique est profondément atteinte ?

Probablement. C'est pour ça qu'il faut réagir assez vite, pour ne pas laisser dériver les choses, par une communication immédiate, en reconnaissant les problèmes réels mais en démontrant que le terrorisme

n'est pas un phénomène spécifiquement belge ou bruxellois. Des réseaux viennent s'installer ici, mais on parle d'armes achetées en Allemagne, de gens qui étaient en Grèce... Mais il faut surtout démontrer ce que l'on fait chez nous. La meilleure façon de rassurer sur l'image de marque, c'est démontrer qu'en matière de sécurité, on prend les mesures et on réagit. ■

Propos recueillis par
BERNARD DEMONTY
et **MARTINE DUBUISSON**

fanatisme Les 10 mesures de Didier Reynders

Au fil de l'entretien qu'il nous a accordé, Didier Reynders a égrené quelques mesures qu'il estime utiles pour lutter contre le fanatisme et le terrorisme.

1 Supprimer les financements extérieurs des lieux qui développent un discours de rejet de l'autre. « Il y a des centres culturels, des lieux de rencontres, parfois des mosquées, qui développent un discours fanatique, une façon de penser, de se comporter qui rejette complètement l'autre. On pourrait déjà poursuivre ces discours pour appeler à la violence. On peut leur supprimer les financements extérieurs. »

2 Développer une formation des imams. « Il faut faire en sorte de développer une formation des imams, qui soit une formation européenne, belge, avec des écoles coraniques, des universités. Il faudrait faire en sorte que les communautés musulmanes en Europe et en Belgique puissent produire elles-mêmes leurs propres structures avec leurs propres imams et leurs propres éducateurs formés chez nous. »

3 Demander une plus grande implication des stars qui parlent au monde musulman. « J'aimerais que des personnalités issues du monde musulman, des stars, qui ont un impact sur la jeunesse, je pense à des rappeurs, à des chanteurs ou à des sportifs, prennent la parole. Parce que ce n'est pas l'autorité publique qui va avoir une influence très forte sur ces jeunes, mais ceux dont ils portent le maillot ou dont ils accrochent la photo au mur. Pour l'instant, par peur, par manque de contact avec les pouvoirs publics, on les entend

peu. Ils devraient s'exprimer en tenant un discours rejetant concrètement ce radicalisme. »

4 Vérifier que les personnes qui viennent en Belgique respectent les valeurs européennes. « Pour les citoyens qui nous rejoignent, on doit être beaucoup plus fermes sur le fait de partager les valeurs, comme la séparation de l'église et de l'Etat ou l'égalité hommes-femmes. C'est un chemin qui n'est pas abouti chez nous. Raison de plus pour ne pas reculer soi-disant parce qu'il faut faire des accommodements pour tenir compte d'une autre culture. Non. Il y a des valeurs en Europe. »

5 S'attaquer à l'économie souterraine. « On ne doit pas seulement poursuivre fiscalement, socialement ou pénalement des entreprises qui ont pignon sur rue. On doit contrôler aussi tout ce monde marginal qui est souvent concentré dans un certain nombre de quartiers. On doit vérifier si les gens ne sont pas en train de développer des activités commerciales illégales mais aussi des trafics. Quand j'entends qu'on peut acheter une kalachnikov dans un bar, je suis perplexe. »

6 Echanger davantage d'informations. « Il faut échanger davantage d'informations. Les Belges tentent de le faire très fortement, on est reconnu pour cela. Mais dans les grands Etats, on aime collecter l'information, mais très peu la partager. Je suis assez sceptique sur une grande structure de renseignements européenne. Mais qu'on fasse travailler ensemble les grands services de renseignements euro-

péens, oui. Et pas seulement européens. J'ai demandé cela au sein de l'Otan. Mais il faut le faire de manière plus large. On le fait déjà avec les services tunisiens et marocains. On a aussi besoin d'une coopération avec la Turquie. »

7 Créer un quartier général de police à Bruxelles. « Avant la réforme des polices, il y avait 19 zones de police à Bruxelles. Il y en a six. Le débat est aujourd'hui relancé. Ma conviction, c'est que six zones pour 1,2 million de personnes, c'est un niveau de proximité suffisant. Mais ce qu'il faut, c'est créer une sorte de quartier général, qui pourrait être abrité au sein de la Région, avec un chef de corps qui prendrait la direction des opérations. Ce quartier général s'occuperait du maintien de l'ordre pour les grands événements, la grande criminalité et le terrorisme. La police fédérale doit en être aussi. Et la compétence de ce quartier général devrait pouvoir déborder de Bruxelles. Récemment, des bourgmestres de communes limitrophes de Bruxelles ont demandé une protection sous le niveau 4. La demande est là. Le quartier général devrait pouvoir intervenir aussi autour de Bruxelles. Songeons que, demain, le grand stade sera à Grimbergen. »

8 Une carte d'identité biométrique. « Je suis content que mon passeport soit biométrique. On peut retrouver très vite mon identité en cas d'accident. Pour le moment, on ne peut utiliser les empreintes que pour lutter contre les faux passeports. Mais on ne peut les communiquer à des fins de com-

paraisons si la police a trouvé les empreintes d'un terroriste. Je suis même enclin à me dire qu'une carte d'identité biométrique ne serait pas attentatoire à la vie privée. »

9 La communication des données des passagers d'avion. « Si je prends l'avion de Barcelone à Düsseldorf, cela ne me dérange pas que les autorités publiques allemandes et espagnoles connaissent mon

nom, mon adresse et mon numéro de téléphone. Quand un accident se produit, par exemple, la première chose qu'on me demande c'est s'il y a des Belges à bord, et je ne peux pas répondre. Dans ces moments-là, tout le monde veut les données. Mais si c'est pour lutter contre le terrorisme, on dit non. »

10 Des mesures exceptionnelles. « Ne doit-on pas donner la possibilité d'avoir plus

de 24 heures de garde à vue ? Doit-on attendre cinq heures du matin pour perquisitionner quand on sait que l'auteur d'un attentat est dans une maison ? Je ne sais s'il faut un état d'urgence, mais créer un cadre juridique pour entourer des mesures exceptionnelles lorsqu'on vit des moments comme aujourd'hui, oui. » ■

B.Dy et Ma. D.